



**CDN ANGERS
PAYS DE LA LOIRE
17 RUE DE LA TANNERIE
CS 30114 - 49101 ANGERS
CEDEX 02**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC LE QUAI - CDN

SÉANCE DU JEUDI 20 JUIN 2024

Jeudi 20 juin 2024 à 17h, les membres du Conseil d'administration de l'EPCC Le Quai - CDN se sont réunis sous la présidence de M. Nicolas DUFETEL.

Date de Convocation : 11/06/2024 - Secrétaire de séance : Laurence BEDOUE

Étaient présents : 10

Représentants de l'État : Mme Marion JULIEN, personnalité qualifiée

Représentants de la Ville d'Angers : M. Nicolas DUFETEL, Président, Adjoint à la culture et au patrimoine, (représentant du Maire) ; Mme Pascale MITONNEAU, Vice-présidente ; Mme Isabelle PRIME, Conseillère municipale ; M. Florian RAPIN, Conseiller municipal ; M. Maxence HENRY, Adjoint ; M. Benoît PILET, Adjoint ; M. Stéphane LEFLOCH, Conseiller municipal suppléant ; Mme Brigitte LIVENAIS, personnalité qualifiée.

Représentant du personnel : Mme Agnès VALLIER, représentant du personnel titulaire, Le Quai - CDN

Autres participants : M. Olivier MARTIN, Directeur Cultures, patrimoines et créations de la Ville d'Angers ; Mme Frédérique HAMEL, Trésorerie Municipale ; Mme Marion COLLÉTER, Directrice adjointe Cndc ; Pour Le Quai CDN : M. Marcial DI FONZO BO, Directeur ; M. Jacques PEIGNÉ, Directeur délégué ; M. Matthias POULIE, Administrateur ; M. Jérôme MARPEAU, directeur technique et Mme Laurence BEDOUE, Secrétaire de séance.

Absents ayant donné pouvoir : 0

Autres absents excusés : M. Philippe CHOPIN, Préfet de Maine-et-Loire ; M. Christopher MILES, directeur DGCA ; Mme Anne GÉRARD, Directrice DRAC ; Christophe FENNETEAU, Chef de service de création artistique, DRAC des Pays de la Loire ; Mme CANIVET, Conseillère théâtre, cirque et arts de la rue DRAC des Pays de la Loire ; M. Alexandre THÉBAULT, Conseil régional des Pays de la Loire ; membres titulaires de la Ville d'Angers ; personnalité qualifiée nommée par la Ville d'Angers (nomination en cours) ; personnalité qualifiée nommée par l'État (nomination en cours).

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents ou représentés : 10 Nombre de voix : 10

Objet : Tarifs de la saison 2024/2025

Référence : DEL-2024-07

Rapporteur : Monsieur Matthias POULIE, Directeur-adjoint administrateur

Suite aux différentes réunions entre Le Quai – CDN et le CNDC, les directions des deux structures se sont accordées concernant les tarifs des places de spectacles et adhésions applicables à compter de la saison 2024/2025.

Il a été convenu de conserver la structure générale des tarifs et adhésions, mais d'appliquer une augmentation comprise entre 1€ et 2€ pour chaque catégorie tarifaire à l'exception de celle concernant les étudiants, qui reste hors adhésion au tarif de 12€ afin de favoriser la venue au spectacle de publics aux

moyens limités. De la même façon, nous avons décidé de faire bénéficier aux étudiants du tarif adhérent à 9€, sans avoir à payer d'adhésion, dès la prise d'un deuxième spectacle.

Pour le reste, l'augmentation s'échelonne en fonction du tarif initial : pour tous les tarifs à 8€ et moins, l'augmentation est de 1€, pour les autres de 2€.

Nous appliquerons par ailleurs une majoration exceptionnelle de 8€ au spectacle *Trilogie Cocteau*, de Philippe Glass, interprété par Katia et Marielle Labèque. Il s'agit d'un concert, dont les tarifs habituels pour les spectateurs sont bien supérieurs à ceux pratiqués par le Quai.

Nous profitons aussi de cette révision des tarifs pour réviser les tarifs annexes à la programmation : ateliers tout public et scolaires, soirées enfants, soirées étudiantes...

Aussi, je vous propose de valider les tarifs joints en annexe.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir entendu l'exposé,

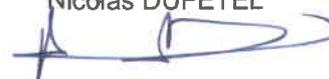
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) et notamment l'article R.1431-7,

Vu les statuts de l'E.P.C.C. Théâtre Le Quai approuvés par arrêté préfectoral D3-2005 n°384 en date du 20 juin 2005, et vu les statuts modifiés de l'EPCC Le Quai – CDN approuvés par l'arrêté préfectoral DRCL/BCL n°2016-08 du 29 janvier 2016 notamment l'article 10,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

Article unique : approuve la fixation des tarifs de billetterie de la saison 2024/2025.

Le Président,
Nicolas DUFETEL





CDN ANGERS

TARIF HORS ADHÉSION	TARIFS 24.25	TARIF ADHÉRENT		CARTE D'ADHÉSION 24-25						
27 €	PLEIN TARIF	CARTE 24-25 offerte avec le Pack	PAR SPECTACLE	La carte d'adhésion est nominative. Elle vous permet de bénéficier d'un tarif adhérent pour chaque spectacle de la saison 24-25. Elle est offerte avec le Pack.						
20 €	PARTENAIRE CULTUREL Abonné-e de structures partenaires* Carte Cezam	16 € OFFERTE DES 4 SPECTACLES	16 €	PACK 4 SPECTACLES ET + (*ou 2 et + pour les étudiant-es)						
12 €	MOBILITÉ INCLUSION + 1 accompagnateur-rice - DE 35 ANS DEMANDEUR D'EMPLOI	12 € OFFERTE DES 4 SPECTACLES	12 €	Vous avez la possibilité d'opter pour des places « Joker » afin de choisir vos spectacles ultérieurement.						
9 €	ÉTUDIANT Étudiant-e, Apprenti-e, Service civique - DE 18 ANS MINIMA Bénéficiaire des minima sociaux Titulaire carte partenaire délivrée par la Ville d'Angers	6 € OFFERTE DES 2 SPECTACLES	9 €	EN FAMILLE						
		6 € OFFERTE DES 4 SPECTACLES	6 €	Pour les spectacles « Jeune Public » + <i>Tout / Rien</i> et <i>Huellas</i> 1 enfant min. 2 adultes max. <table border="1"> <tr> <td>ADULTE</td> <td>-18 ANS</td> <td>-11 ANS</td> </tr> <tr> <td>12 €</td> <td>9 €</td> <td>6 €</td> </tr> </table>	ADULTE	-18 ANS	-11 ANS	12 €	9 €	6 €
ADULTE	-18 ANS	-11 ANS								
12 €	9 €	6 €								
				PASS FESTIVALS CONVERSATIONS ou ÉCRITURES EN ACTE par festival, à partir de 3 spectacles 12 € le spectacle						
				TARIFS SPÉCIAUX TRILOGIE COCTEAU + 8 € par billet IL NABUCCO pour les adhérent-es du Quai : 36 € / 30 € / 18 € (détail des tarifs www.lequai-angers.eu)						

*Structures culturelles partenaires du Quai : Angers Nantes Opéra, Orchestre National des Pays de la Loire, Le Printemps des Orgues, Le Théâtre du Champ de Bataille (Angers), Le THV (St-Barthélemy-d'Anjou), L'Entracte (Sablé-sur-Sarthe), Le Cargo (Segré-en-Anjou Bleu), Le Carré (Château-Gontier sur Mayenne), Le Lieu Unique (Nantes), Le Grand R (La Roche-sur-Yon), Les Quinconces et L'Espal (Le Mans). Réciproquement, les abonnés ou adhérents de ces structures bénéficient du tarif partenaire culturel pour tous les spectacles du Quai.
Liste évolutive, consultez le site web du Quai, rubrique Adhérent-es, inscrivez-vous à la newsletter du Quai !

TARIF SOLIDAIRE 6 € offrez un billet à celles et ceux qui ne peuvent pas se le permettre en ajoutant 6 € au montant de votre commande. Le service des relations avec le public les remet aux spectateurs bénéficiaires via ses relais sociaux.

TARIFS 24.25 RELATIONS PUBLIQUES

TARIF RÉDUIT Association Charte Culture Mairie Angers, offre mensuelle CE partenaire, personnes déficientes visuels ou personnes sourdes et mal entendant, soiré spéciale enseignant Université	20 €	TARIF RELATIONS PUBLIQUES Parcours scolaires 5ème à la Terminale	9 €
TARIF RÉDUIT + Parent accompagnateur collégien/lycéen	16 €	TARIF RELATIONS PUBLIQUES Parcours scolaires 6ème et Primaire Tarif solidaire classe option théâtre CRR	6 €
TARIF RÉDUIT ++ Parents d'enfants ou d'adolescent Asso Théâtre amateurs, Écoles REP ou milieu rural, parents scolaires 4 ^{ème} spectacle en famille. Foyer Jeunes Travailleurs. Détaxes personnels du Quai et professionnels.	12 €	TARIFS EXCEPTIONNELS Soirées enfants, soirées étudiants, atelier tout public.	5 €
TARIF JUMELAGE Atelier unitaire scolaire/classe	50 €	INVITATION 2 invitations par spectacle pour le personnel du Quai, et les membres du CA. 1 invitation pour les professionnels du spectacle et pour les étudiants du Cndc	GRATUIT